



Kanton Bern
Canton de Berne

Denkmalpflege
Monuments historiques

MONUMENTS HISTORIQUES EN BREF



Le Service des monuments historiques du canton de Berne a pour mission d'assurer la conservation du patrimoine architectural ancien et contemporain et sa transmission aux générations futures. Sa tâche essentielle est de maintenir la substance d'origine des bâtiments historiques, de permettre leur adaptation à des usages futurs et d'informer sur leur valeur et leurs qualités.



Le Service des monuments historiques contribue à l'identité et à la diversité culturelles du canton. Il est un partenaire au service de toutes celles et ceux qui envisagent une transformation ou une rénovation. Le souci primordial est de conserver autant que possible l'authenticité des bâtiments historiques et, en collaboration avec les maîtres de l'ouvrage, les maîtres d'œuvre et les artisans, de les adapter aux besoins actuels. Car c'est en continuant à être utilisés qu'ils seront le mieux protégés. La recherche et la documentation sur le patrimoine architectural fournissent la base nécessaire aux prestations de conseil.

CONSEIL

Conseils techniques

Une maison ancienne est le plus souvent unique. Comme une voiture de collection, elle requiert des soins particuliers et des solutions sur mesure. Les conseillères et conseillers du Service des monuments historiques sont là pour ça. La modernisation et la conservation de la substance ancienne ne sont pas seulement compatibles : ensemble, elles offrent aussi une qualité d'habitat hors du commun. La tâche du service est, dans la procédure d'auto-risation de construire, de mettre en évidence la substance ancienne. Il est recommandé de les contacter suffisamment tôt.

Subventions

La conservation et l'entretien des bâtiments historiques sont une tâche d'intérêt public. Les subventions sont donc un moyen d'indemniser des prestations essentielles de maintien de valeur. Le Service des monuments historiques coordonne les subventions publiques versées pour la restauration de monuments historiques.



Une culture vivante Dans les portraits vidéo de l'Office de la culture, les propriétaires racontent la restauration de leur maison. www.be.ch/monuments-historiques > Monuments historiques du canton de Berne

Dépôt d'éléments de construction

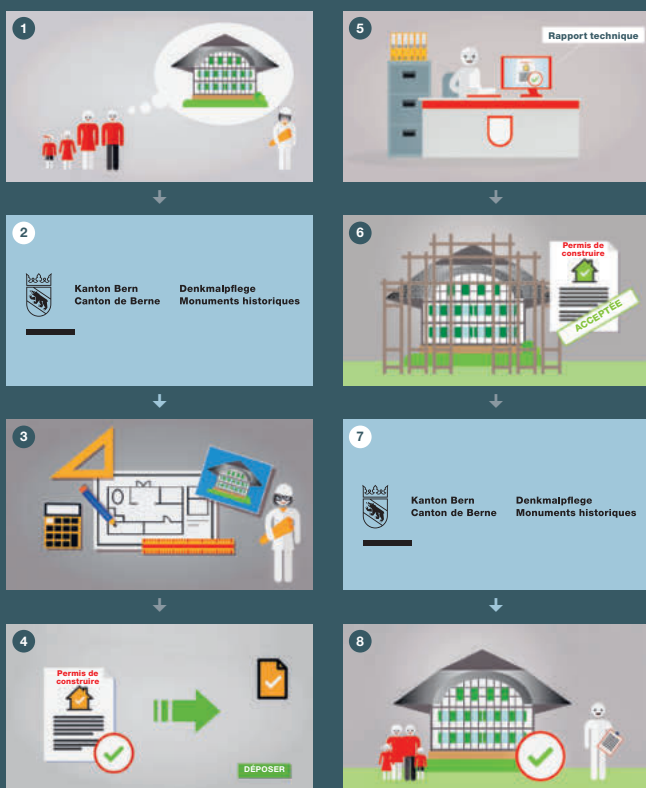
Le Service des monuments historiques gère un dépôt d'éléments de construction anciens à Münchenbuchsee. Lors de restaurations, les conseillers techniques peuvent disposer de ces matériaux de construction et éléments de décor.

Sauvegarde des sites construits

Les sites bâtis – villes ou villages – se transforment. Le Service des monuments historiques conseille les communes et les urbanistes lorsque des modifications du paysage bâti sont à prévoir. Il peut s'agir d'une simple enseigne publicitaire, d'une transformation ou d'une rénovation dans un quartier protégé, d'un classement en zone à bâtir ou de la construction d'un nouveau quartier d'habitation. Dans tous les cas, il faut une solution convaincante sur le plan architectural. La base de planification dans le domaine est l'Inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse (ISOS), qui recense et évalue les sites bâtis d'importance nationale et régionale.



Le Service des monuments historiques dans la procédure d'octroi du permis de construire



1 Pour la transformation de sa maison, la famille Berner mandate une architecte.

2 Comme la maison est inscrite au recensement architectural du canton de Berne dans la catégorie « objets C », la famille Berner prend contact avec le Service des monuments historiques.

3 L'architecte établit le projet avec tous les documents nécessaires à la présentation de la demande de permis de construire.

4 Sur mandat de la famille Berner, l'architecte dépose auprès de la commune la demande de permis de construire, avec toutes les pièces requises.

5 La commune examine la demande et, si nécessaire, la transmet à d'autres services compétents. Le Service des monuments historiques établit un rapport technique.

6 La commune accorde le permis de construire. Les travaux commencent.

7 Durant les travaux, le Service des monuments historiques conseille le maître de l'ouvrage et l'architecte. Des mesures de protection du patrimoine peuvent être subventionnées.

8 Le projet est achevé et la remise de l'ouvrage a eu lieu avec le service compétent de la commune. La famille Berner peut emménager.

RECENSEMENT ARCHITECTURAL

Vue d'ensemble du patrimoine architectural historique

Les bâtiments historiques du canton de Berne sont recensés, décrits et évalués dans un inventaire. Ce recensement constitue une base pour les prestations de conseil du Service des monuments historiques. Les données du recensement sont à disposition du public en ligne ou par une application pour terminal de poche.

Le recensement reflète la diversité régionale des formes et des traditions architecturales. L'éventail s'étend de la maison rurale au quartier urbain, de la petite construction artisanale au complexe industriel, du logement ouvrier au château. La documentation n'inclut pas seulement des constructions de haute qualité architecturale, mais aussi des réalisations plus simples qui ont une importance pour l'histoire sociale et marquent le paysage bâti actuel.



Recensement architectural en ligne et denkmappBE

Sur Internet ou dans l'application pour smartphone, des fonctions de recherche simples d'emploi permettent de découvrir notre patrimoine architectural. Internet : www.be.ch/monuments-historiques, application gratuite : *denkmappBE*





Revision du recensement architectural

Lors de la session de juin 2016, le Grand Conseil a décidé d'ancrer dans ce texte une limite de 7% pour les objets inventoriés. Dans un délai de cinq ans, le Service des monuments historiques a déterminé par étapes quels ensembles bâtis et quels objets doivent être retirés du recensement. La mise en œuvre légale était préparée en parallèle.

Sur l'ensemble du territoire cantonal, environ 25% des ensembles bâtis ont été supprimés du recensement architectural. Fin 2020, l'équipe du projet a également achevé l'évaluation des quelque 25'000 objets dignes de conservation. Afin de répondre à la directive de la loi révisée sur les constructions, il est prévu d'en retirer environ 11'000 objets du recensement architectural. La mise en œuvre légale devrait être achevée d'ici 2023. D'ici là, le recensement architectural actuel restera en vigueur.

S'abonner à la lettre d'information recensement architectural

La lettre d'information contenant les dernières informations sur la révision du recensement est publié au fur et à mesure des besoins. On peut s'y abonner par Internet : www.be.ch/lettre-info-ra

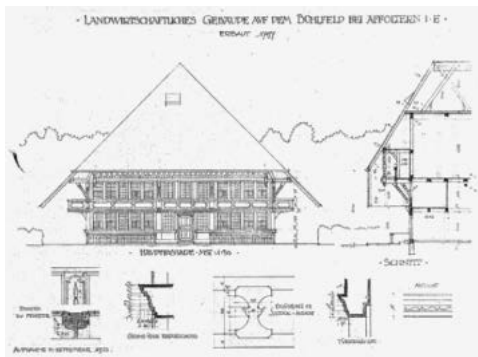
DOCUMENTATION ET RECHERCHE

Documentation technique

La documentation technique du Service des monuments historiques comprend les analyses architecturales et la documentation photographique et graphique. Les recherches scientifiques dans les archives et dans la littérature spécialisée apportent des informations supplémentaires sur l'histoire des bâtiments. Ces moyens permettent de mieux connaître les monuments, leur contexte et l'histoire des propriétaires.

Archives

Les photographies et plans anciens, les documents d'archives ou l'étude de la littérature spécialisée sont souvent le seul moyen de reconstituer l'histoire architecturale d'un bâtiment et de la poursuivre. Les archives du Service des monuments historiques contiennent de nombreux plans et photographies et sont constamment enrichies de documents anciens ou actuels. Elles sont accessibles au public.



Recherche

L'équipe de recherche travaille aux volumes bernois des collections « Les monuments d'art et d'histoire de la Suisse » et « Les maisons



rurales de Suisse ». Ces collections sont des outils indispensables pour la recherche sur les monuments, mais aussi pour leur entretien et leur conservation.

À ce jour ont paru dans la série de publications nationales des Monuments d'art et d'histoire dix volumes concernant le canton de Berne. Les deux derniers, publiés en 2018, concernent les anciens districts d'Aarberg et de Wangen.

La collection des Maisons rurales du canton de Berne est complète et comprend les volumes « Das Berner Oberland », « Das höhere Berner Mittelland », « Das tiefer Berner Mittelland » ainsi que les deux derniers tomes, l'un sur le Seeland et l'autre sur le Jura bernois.



Les volumes de ces collections sont disponibles dans le commerce ou par la boutique en ligne des éditeurs. www.be.ch/monuments-historiques > Publications

DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE

« À la découverte du patrimoine architectural »

Ce matériel didactique destiné aux écoles primaires et secondaires complète l'offre des créateurs, des organes de protection du patrimoine et des institutions culturelles. Il vise à encourager la compréhension de l'espace public, du patrimoine architectural et de sa conservation. Les élèves apprennent ainsi qu'un monument historique n'est pas nécessairement une vieille bâtisse poussiéreuse et sont sensibilisés à la valeur de notre patrimoine culturel.

« Fachwerk »

La revue annuelle du Service des monuments historiques présente des restaurations récentes, développe des thèmes particuliers, relate des découvertes, des surprises, des déceptions. Les Monuments historiques s'acquittent ainsi de leur obligation légale de faire rapport et fournissent des informations passionnantes sur des bâtiments anciens. Ce rapport est en même temps un moyen important de dialogue avec les partenaires et les maîtres d'ouvrage.



Une plateforme Internet pour les matériaux didactiques et les publications

Les reportages sur le Prix des monuments historiques, les numéros de « Fachwerk » et le matériel didactique « À la découverte du patrimoine architectural » sont disponibles sur Internet : www.be.ch/fachwerk. Il est également possible de commander la version imprimée de « Fachwerk » : monuments-historiques@be.ch.



Prix des monuments historiques

Chaque année, les Services des monuments historiques du canton de Berne décernent un prix à un maître d'ouvrage pour le soin apporté à la restauration et à la mise en valeur, en collaboration avec le Service, d'un bâtiment ancien d'apparence peu spectaculaire. Ce prix récompense autant le traitement respectueux de la substance ancienne que les solutions novatrices. Le Prix des monuments historiques fête déjà ses dix ans en 2019.

Visites guidées

Durant toute l'année, le public a la possibilité de visiter des monuments historiques. Lors des Journées européennes du patrimoine, le second week-end de septembre, dans toute la Suisse, les personnes intéressées sont invitées à des visites guidées, des excursions ou d'autres activités. Par son programme de visites « Fachwerk, venir pour voir », le Service des monuments historiques propose de juin à novembre, avec des propriétaires, des architectes ou d'autres spécialistes, une série variée de visites.

Crédit des illustrations : Page de titre – Villa de 1877 à Koppigen: Dominique Plüss. Introduction – maison rurale à Renan, Envers des Convers: Jacques Bélat. Conseil – série de portraits « Une culture vivante », Herzogenbuchsee: Office de la culture du canton de Berne; Dépôt d'éléments de construction, Münchenbuchsee: Adrian Moser; Douanne: Beat Schertenleib. Recensement architectural – église réformée de Münsingen: Beat Schertenleib; BWZ Berufs- und Weiterbildungszentrum Lyss: Christian Helmle. Documentation et recherche – dessins d'une maison rurale à Affoltern: Archives des Monuments historiques du canton de Berne; carte postale Chalet Diana, Interlaken: collection privée. Découvrir le patrimoine – Schloss Oberdiessbach: Beat Schertenleib.

Mise en page: Anne Sulzer Grafik Berne

© Service des monuments historiques du canton de Berne 11/2022

Direction de l'instruction publique et de la culture
Office de la culture
Service des monuments historiques

Schwarztorstrasse 31
Case postale
3001 Berne
+41 31 633 40 30
monuments-historiques@be.ch

www.be.ch/monuments-historiques